

Image not found or type unknown



Location sans bail - loi 1948

Par **Alylya**, le **19/02/2008** à **12:04**

Bonjour, je souhaiterais avoir de plus ample explication concernant la location sans bail et la "loi 1948". Mes parents louent une maison depuis 26 ans, pour lequel il n'y a jamais eu de bail. Mon père est décédé il y a 3 mois, et le fils de notre propriétaire souhaite récupérer cette maison pour y loger son fils, il semblerait qu'il veuille nous donner 3 ans pour quitter cette maison. Je voudrais savoir quels sont les droits de ma mère, sachant qu'elle ne veut pas quitter cette maison dans laquelle elle a toujours vécu, et savoir si cette location dépend de la loi 1948 ou 1989?

Je vous remercie d'avance pour vos réponses.